



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

30 JAN. 2017

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles
Greffe

Rés
à
Mon
be



17022642

Dénomination : **GHATTAS CAR**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Chaussée de Mons, 40 - 1070 Anderlecht

N° d'entreprise : 0447497226

Objet de l'acte : **CESSION DE PARTS**

A l'unanimité l'Assemblée Générale extraordinaire décide :

1-La cession de 150 parts sociales appartenant à Mr. Barakat GHATTAS en faveur de Mr. Zoheir GHATTAS.

Après la dite cession, la répartition des parts est la suivante :

-Monsieur GHATTAS Barakat	450 parts
-Madame EL HAJJ Lobna	150 parts
-Monsieur GHATTAS Zoheir	150 parts
	750 parts

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée au siège de la société.

Ghattas B.
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/02/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature